



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



SDC-Gender Equality Network

RÉSEAU DE LA DDC POUR L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES **LETTRE D'INFORMATION**

N° 2, septembre 2016



Égalité hommes-femmes, justice, consolidation de la paix
et renforcement de l'État

ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Cette lettre d'information est entièrement consacrée au Face à face (F2F) bisannuel organisé du 30 mai au 3 juin 2016 entre Genève et Lausanne : quelque 120 participants – experts, représentants des bureaux de coopération (BUCO) suisses et de leurs partenaires de mise en œuvre – se sont rendus à cette réunion conjointe du réseau pour l'égalité entre hommes et femmes et du réseau Conflits et droits de l'homme (CHRnet). Cette rencontre leur a offert une occasion précieuse pour réfléchir et débattre ensemble de ce que représente l'Agenda 2030 tant pour la politique de la DDC que pour ses activités opérationnelles, de tirer profit des enseignements du travail de terrain et de définir, pour les années 2016 à 2018, des champs d'action et priorités propices à la mise en œuvre des ODD. Rendez-vous à la rubrique « Point fort » pour découvrir les principales leçons de cet événement sous la plume de Flurina Derungs, du Centre interdisciplinaire de recherche sur le genre de l'Université de Berne. Pour que vous puissiez vous faire une idée précise des différentes discussions tenues à cette occasion, vous trouverez également dans ces pages un résumé et les conclusions de chaque atelier Gendernet.



En amont de ce F2F, les deux réseaux ont participé à une discussion en ligne conjointe, qui a permis aux 28 entités et partenaires de la DDC de faire part de leurs expériences et bonnes pratiques sur la façon d'intégrer la dimension de genre dans la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Deux documents, disponibles sur la plate-forme Gendernet, rendent compte de la richesse de ces échanges : une [compilation](#) de même qu'une [synthèse](#) de toutes les contributions.

Last but not least, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle fonction viendra agrémenter la plate-forme Gendernet dès la fin de l'année : pour faire suite à la demande de plusieurs membres, un *Community Space* sera créé pour favoriser le partage d'informations propres à chaque pays, à l'instar des profils de membres ou des plans d'action pour l'égalité des genres. Nous nous réjouissons de voir les échanges se multiplier !

Ursula Keller, point focal genre à la DDC, ursula.keller@eda.admin.ch

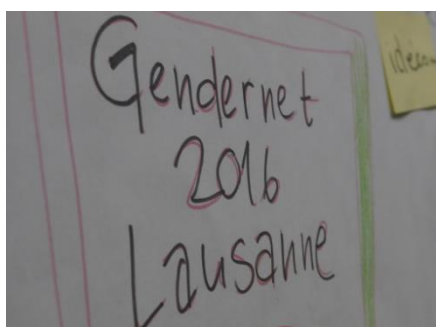


TABLE DES MATIÈRES

Point fort	3
Conclusions et recommandations des ateliers du F2F	7
Messages clés du point focal genre	12
Publications, ressources et références	13

POINT FORT

Égalité hommes-femmes, justice, consolidation de la paix et renforcement de l'État

Enseignements clés du F2F 2016

Flurina Derungs, Centre interdisciplinaire d'études genre, Université de Berne

Plus d'un tiers des pays partenaires de la coopération suisse n'ont pas atteint les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en raison de situations de conflit, de fragilité et de non-respect des droits de l'homme, qui affaiblissent la légitimité des États et leur capacité à assurer des services efficaces, à faire régner la paix et la justice et à réduire l'insécurité sur leur territoire. **La dimension de genre est très présente dans les situations de conflit et de fragilité** et chacun de ces défis minent significativement les efforts déployés en faveur de la paix et du développement durable. Hommes et femmes ont des rôles, des expériences et des vulnérabilités différentes, si bien que leurs besoins en termes de sécurité ne sont pas les mêmes. De plus, la division du travail est un domaine dans lequel le genre occupe une place majeure et les conflits ont tendance à exacerber les inégalités existantes. Cependant, tant ceux-ci que les contextes de fragilité ont également un impact sur les rôles masculins et féminins, transformant en profondeur cette division des tâches et, partant, les rapports de force au sein du foyer et de la communauté. Les hommes partis au combat, nombre de femmes endossent le rôle de soutien de famille et s'investissent dans la gouvernance locale, voire nationale. Les processus de reconstruction et de renforcement de l'État à la suite de conflits s'accompagnent souvent d'une nouvelle redistribution des cartes, et donc, d'une renégociation des droits des femmes. S'ils réservent donc des défis et des risques non négligeables, ils dégagent aussi des dynamiques fortes propices à l'avènement d'un État et d'une société plus paritaires. Enfin, alors que les interactions entre le renforcement de l'État et le développement sont complexes, l'égalité hommes-femmes constitue pour tous deux une dimension cruciale.¹

Un **monde libéré de la pauvreté, de la peur et de la violence, un monde où soient universellement respectés les droits de l'homme et la justice, un monde où l'égalité des sexes soit une réalité** : telle est la vision portée par l'Agenda 2030, dont les objectifs vont de la paix à la justice, en passant par l'égalité des sexes et des institutions fortes.^{2 3}

L'édition 2016 du F2F a vu 120 participants – experts, représentants des bureaux de coopération suisses et de leurs partenaires locaux – se saisir de l'égalité hommes-femmes, de la justice, de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État. Sur quoi ces exposés, ateliers et discussions ont-ils débouché ? Quelles leçons ont pu en être tirées et comment transformer l'essai ? La DDC parvient-elle à en extraire des outils et instruments qui soient utilisables dans le travail quotidien ? Cet article revient sur **quelques-uns des enseignements clés du F2F 2016** et les met en perspective en se référant aux débats qui traversent actuellement la recherche sur l'égalité hommes-femmes, la justice, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État ainsi qu'aux défis identifiés en la matière.

¹ L'introduction sur la dimension de genre dans les situations de conflit et de fragilité repose pour l'essentiel sur la fiche pratique du KOFF (2012 – en anglais) Gender Dimensions of Conflict and Peacebuilding (Dimensions de genre dans les conflits et la consolidation de la paix). L'ensemble des références et des liens se trouve dans la dernière section de la lettre d'information, dans la rubrique « Publications, ressources et références ».

² Transformer notre monde : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030

³ Dans un souci de concision, le présent article se garde à dessein de citer les politiques et les cadres juridiques. Toutes les références aux documents de portée internationale, comme la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et sa recommandation générale n°30 sur le rôle des femmes dans la prévention des conflits, ou encore au New Deal pour l'engagement dans les États fragiles et ses cinq objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État (PSG) sont consignées dans la dernière section de la lettre d'information. Il en va de même des textes helvétiques, à l'instar du nouveau message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020, du Plan d'action national suisse relatif à la mise en œuvre de l'UN RES 1325, de la Stratégie de la DDC en matière de consolidation de la paix et de renforcement de l'État ou des Lignes stratégiques 2015-2018 de la DDC en matière d'égalité hommes-femmes. Le document de préparation à la discussion en ligne renvoie lui aussi aux politiques et aux cadres juridiques.

Pas de paix durable sans participation des femmes

Penchons-nous tout d'abord sur la participation des femmes – un sujet qui fait l'objet de nombreux projets de recherche et qui a été au cœur de ce F2F. Seize ans après l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (UN RES 1325), les femmes restent largement sous-représentées dans les processus de paix et de transition. Si elles assument plus fréquemment des fonctions de négociatrices, de médiatrices, de signataires, de témoins, voire siègent dans des organes consultatifs, leur rôle relève plus du symbole et leur influence est mise à mal par les normes culturelles. Par ailleurs, leur représentation laisse également à désirer dans d'autres instances de décision primordiales dans les situations d'après-conflit, à l'instar des commissions constitutionnelles, des conférences de donateurs, des unités chargées de la réforme agraire et des organes de conciliation et d'établissement des faits. « La participation des femmes est essentielle à l'instauration d'une paix durable »⁴ : voilà en quels termes l'étude mondiale sur les quinze ans de mise en œuvre de l'UN RES 1325 résume les travaux de recherche, qui prouvent de manière exhaustive que la participation des femmes à tous les niveaux est une des clés de l'efficacité opérationnelle, de la réussite et de la pérennité des processus de paix et des efforts de consolidation de la paix. Cela dit, ce n'est pas uniquement le nombre de femmes qui compte, leur implication en elle-même, mais l'influence réelle qu'elles exercent. **La participation des femmes doit être réelle et significative.** « (...) pour que l'implication des femmes compte, il ne suffit pas de compter le nombre de femmes associées à des processus de paix » : message clé véhiculé par Thania Paffenholz dans son exposé au F2F, il résulte d'un projet de recherche pluriannuel qu'elle a récemment piloté et qui mérite plus qu'un coup d'œil.⁵ La sous-représentation des femmes dans les processus de paix est indissociable de leur participation aux processus décisionnels en général, en qualité de chef communautaire, de membre du pouvoir législatif ou exécutif, ou encore de cadre du secteur public ou privé.



L'**implication des femmes dans la prise de décision** était également au cœur du F2F. Les participants ont relevé à quel point les situations d'après-conflit offraient des opportunités uniques en la matière et ont rendu compte d'expériences faites sur le terrain : si certains progrès résultaient de mesures de discrimination positive – autrement dit, de quotas –, d'autres ont pu être atteints grâce à des sessions de formation et de coaching, ou à des campagnes de sensibilisation. Il convient cependant aussi de soulever quelques **points critiques** et de les approfondir à la lumière des débats et des recherches actuelles : dans quelle mesure la participation que la DDC promeut à travers ses projets et programmes est-elle réelle et significative ? Comment en assure-t-elle le monitoring ? Sur quelles preuves permettant d'évaluer que la portée de l'implication des femmes dans les négociations de paix en particulier – ou les processus décisionnels en général – est effectivement réelle et significative, repose ce monitoring ?

Elargir la notion de sécurité

Plusieurs universitaires critiquent la **notion de sécurité humaine** ancrée dans l'UN RES 1325, la jugeant trop étroite. Ainsi, la société civile a récemment rédigé un rapport alternatif sur le Plan d'action national

⁴ ONU Femmes : Prévenir les conflits, transformer la justice, obtenir la paix. Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. New York, 2015, p. 15. L'ensemble des références se trouve dans la dernière section de la lettre d'information.

⁵ Inclusive Peace & Transition Initiative; UN Women: Making women count – not just counting women: Assessing women's inclusion and influence on peace negotiations. Genève, 2016. (Disponible en anglais uniquement)

1325 suisse, dans lequel elle plaide pour un élargissement de cette notion.⁶ Mener une politique holistique et paritaire suppose de modifier les causes sous-jacentes des conflits, de même que ses vecteurs structurels – et, partant, les **hiérarchies fondées sur le genre** qui sous-tendent la société. Mettre l'accent sur les violences sexuelles et sexistes liées à des conflits, comme c'est souvent le cas dans l'agenda 1325, empêche de comprendre la systémique qui traverse les violences basée sur le genre dans les contextes fragiles. Le rapport de capitalisation que la DDC a lancé au F2F montre que des violences sexuelles et sexistes sont perpétrées sous différentes formes avant, pendant, mais plus encore après les conflits. Et si les femmes en sont plus fréquemment victimes, les hommes ne sont pas épargnés pour autant. Ces atteintes peuvent être utilisées comme actes de guerre délibérés, mais aussi à titre de sanction d'ordre patriarcal pour remettre dans le droit chemin les femmes ayant bravé les normes sociales prescrites. On ne saurait néanmoins réduire l'enjeu de la sécurité en situations de conflit et post-conflit aux violences directes faites aux femmes ; celle-ci est en effet inextricablement liée à des aspects de politique sociale et économique qui concernent l'emploi et les soins, l'accès à la justice et des institutions fortes. Les conditions auxquelles sont réduites les femmes dans les contextes de fragilité et d'insécurité en termes de travail et de vie quotidienne ne les exposent pas uniquement au risque de violence dans les sphères privées et publiques, elles participent de leur sécurité économique, sans compter qu'elles influencent leur éventuelle participation aux processus décisionnels en général et aux efforts de paix en particulier.

L'élargissement de la notion de sécurité humaine et la nécessité d'y inclure les dimensions de sécurité économique et de protection sociale ont également occupé une place de choix dans les débats du F2F. Les participants ont souligné à quel point il était essentiel de prendre conscience que les **soins et travaux domestiques**, ainsi que les disparités entre hommes et femmes dans la gestion du temps et la prise en charge des soins, étaient vraiment problématiques et constituaient une cause majeure d'inégalité entre les sexes. Ils se sont également intéressés à la rigidité des normes traditionnelles et des **stéréotypes de genre, à la discrimination** ainsi qu'à la persistance des obstacles sociaux et culturels brisant la participation des femmes à la vie économique et leur accès aux ressources. Comment les femmes pourraient-elles participer aux processus de paix si c'est à elles qu'il incombe en priorité d'assumer la responsabilité des enfants et des malades, de faire la cuisine et d'aller chercher l'eau ? Comment pourraient-elles assurer la subsistance de leur famille si les stéréotypes de genre continuent d'entraver leur accès à l'éducation et à la formation professionnelle ? A ce propos, les participants ont passé en revue des bonnes pratiques portant sur la façon **d'intégrer la dimension de genre au développement d'un cadre économique propice à l'avènement de sociétés justes, pacifiques et inclusives** et fait valoir que cela impliquait de **promouvoir l'accès des femmes aux moyens de production, à l'éducation et à la formation professionnelle ainsi que leur émancipation économique**. Ici encore, on ne saurait passer sous silence quelques **points critiques** et omettre de les approfondir à la lumière des débats et des recherches en cours : comment la DDC appréhende-t-elle l'aspect des soins et la division du travail selon le genre dans les contextes fragiles ? Comment, dans les programmes de la DDC, l'intégration d'une perspective des soins axée sur l'éducation, la formation professionnelle et l'émancipation politique et économique peut-elle être renforcée ? La DDC s'attaque-t-elle réellement aux structures qui sous-tendent les déséquilibres de pouvoir lorsqu'elle s'attache à promouvoir l'égalité des sexes ? Et quelles opportunités l'Agenda 2030 réserve-t-il à cet égard ?

Politiques globales – implémentation nationale

L'Agenda 2030, comme d'ailleurs les autres jalons politiques que sont le New Deal avec les cinq PSG et l'UN RES 1325, reposent sur le même constat : la consolidation de la paix et le renforcement de l'État sont intimement liés à l'égalité des sexes. Aussi, il est impératif de protéger les droits des femmes, notamment lorsque les conflits font rage, et de favoriser leur participation réelle dans les forums envisageant comment reconstruire et transformer le pays à l'issue des affrontements. « Intégrer la dimension du genre dans le soutien international apporté aux processus de renforcement de l'État est essentiel pour améliorer la qualité de l'engagement international dans les États fragiles ». Ce message clé du

⁶ AG 1325: Frauen, Frieden, Sicherheit – reloaded. Rapport alternatif de la société civile, tenant compte de la différence entre les sexes, sur la mise en œuvre du Plan d'action national 1325 suisse. Propositions pour les femmes engagées en politique, dans l'administration ou la société civile. Berne, 2016. (Disponible en allemand et en anglais)

rapport du CAD-OCDE⁷ est cependant bien loin de la réalité à entendre les participants du F2F témoigner de l'absence pure et simple de la dimension de genre dans les stratégies et plans nationaux de développement. Les processus entrepris à l'heure actuelle pour implémenter à l'échelle nationale les ODD, qui appellent clairement à l'égalité hommes-femmes et à l'avènement de sociétés pacifiques, représentent donc une chance qu'il faut absolument saisir. Ils offrent de précieuses **opportunités pour intégrer davantage la dimension de genre dans les initiatives de consolidation de la paix et de renforcement de l'État**, par la transversalisation de la problématique hommes-femmes et l'introduction d'actions sexospécifiques dans les plans d'action tout juste élaborés. Pour y parvenir, il est primordial d'entrer en relation avec les services gouvernementaux chargés de la mise en œuvre des ODD, et d'associer **différents acteurs**, à commencer par les organisations de la société civile (et plus particulièrement les organisations de femmes), les entités multilatérales, les médias, les universités et le secteur privé, sachant qu'il convient d'accorder aux facteurs de **discrimination multiples et croisés** une attention particulière, surtout dans les zones affectées par des conflits.



Redevabilité et preuves

La valeur de ces politiques se mesure toutefois à l'aune de leurs mécanismes redditionnels. La responsabilisation figure – avec le suivi – parmi les priorités de la politique étrangère suisse et elle est l'un des aspects sur lesquels insiste l'Agenda 2030. Plusieurs études, à l'instar de l'Étude globale et de celles auquel le CAD-OCDE fait référence, relèvent à quel point il est **primordial de rendre des comptes et de se fonder sur des éléments de preuve** pour consolider la paix et renforcer l'État en prenant en considération l'égalité hommes-femmes.⁸ Ce fut d'ailleurs une des autres thématiques au menu du F2F : comment veiller à ce que les gouvernements et autres acteurs respectent les engagements qu'ils ont pris au niveau national et international ? Les participants ont examiné à cet égard comment se servir des **rapports exigés dans le cadre de la CEDEF**, non seulement comme source d'information pour les propositions de projets, mais également comme élément du dialogue et du plaidoyer politiques, tout en insistant sur l'importance d'intégrer la dimension de genre dans l'analyse et les plans d'action pour favoriser la responsabilité. La DDC dispose dans ce domaine d'un vaste éventail d'**outils et d'instruments**, notamment le Gender Tool Kit et ceux mis au point pour la gestion de programme sensible aux conflits. Il est néanmoins essentiel de concilier les outils dédiés au genre et aux conflits, d'analyser le contexte sous l'angle sexospécifique, autrement dit, de considérer **l'analyse de genre** et **l'analyse du conflit** comme parties d'un tout.⁹

Cela étant, pour suivre et monitorer les progrès réalisés et les défis à relever, il est indispensable de pouvoir compter sur des **données probantes, étayées par des statistiques fiables**, autre sujet largement relayé lors du F2F. Les participants ont ainsi suggéré de recueillir des informations ventilées par sexe, d'effectuer une analyse fondée sur des faits établis, de planifier et mettre en œuvre les activités sur cette base, et d'asseoir le renforcement des capacités, ainsi que les processus de monitoring et d'évaluation sur des indicateurs sexospécifiques. Reste que les débats et recherches en cours appellent certaines **questions** : comment la DDC pourrait-elle améliorer les mécanismes de monitoring interne existants pour intégrer la dimension du genre aux efforts de consolidation de la paix et de renforcement de

⁷ CAD-OCDE: Genre et renforcement de l'État dans les pays en situation de conflit ou de fragilité. Paris, 2013.

⁸ Pour CAD-OCDE cf. nbp 7, pour l'Étude globale, cf. nbp 4.

⁹ La dernière section de la présente lettre d'information renvoie également aux différents outils de la DDC.

l'État ? Plus important encore, comment pourrait-elle former les pays partenaires au monitoring, notamment en les invitant à intégrer la perspective hommes-femmes dans leurs plans d'action et encourager les services nationaux en charge des statistiques à constituer une base de données ad hoc ? Comment la DDC gère-t-elle les discriminations multiples et croisées dans les contextes fragiles dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité des sexes ?

Agir sur la responsabilité, sur les plans d'action nationaux visant à mettre en œuvre les ODD, sur la collaboration entre différents acteurs, sur les preuves : autant de domaines où les **moyens techniques et financiers** sont insuffisants, en particulier dans les organisations de femmes de la société civile ainsi que dans les contextes fragiles et affectés par les conflits. Or, c'est en définitive une question de **volonté politique**. Implémenter l'ambitieux Agenda 2030, qui se caractérise par sa portée universelle, ne saurait être possible sans volonté politique – à la fois pour changer, pour partager, pour se former et pour financer des projets de nature à transformer notre monde et à bâtir une société placée sous le signe de l'égalité, de l'équité et de l'inclusion, un monde libéré de la pauvreté, de la peur et de la violence, en somme, un monde où soient universellement respectés les droits de l'homme et la justice, un monde où l'égalité des sexes soit une réalité.



L'AUTEURE

Flurina Derungs officie en tant que travailleuse sociale et sociologue au Centre interdisciplinaire d'études genre de l'Université de Berne. Elle enseigne et mène des recherches à la croisée des sciences et de la pratique en matière de genre et développement et genre et droits humains. Elle modère la plate-forme du réseau pour l'égalité entre hommes et femmes, édite sa lettre d'information et a piloté la discussion en ligne organisée en amont du F2F.

CONTACT: Centre interdisciplinaire de recherche sur le genre, Université de Berne, flurina.derungs@izfg.unibe.ch

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DU F2F

Le F2F consacré au thème « Égalité hommes-femmes, justice, consolidation de la paix et renforcement de l'État » se déclinait en cinq blocs d'ateliers participatifs. Les membres du réseau et les partenaires ont apporté leur pierre à l'édifice en présentant et analysant bonnes pratiques et expériences de terrain. Au lieu de donner des nouvelles des membres du réseau, cette section de la lettre d'information offre une synthèse des contributions du personnel de terrain livrées dans les ateliers et renvoie, avec force liens, à l'ensemble des présentations, messages vidéo, rapports et films disponibles sur la plate-forme Gender-net.

Genre, fragilité et violence

Lutte contre la violence sexuelle et basée sur le genre dans des contextes de développement plus ou moins fragiles

Le réseau pour l'égalité entre hommes et femmes a récemment entrepris un processus de **capitalisation** des expériences de la DDC en matière de lutte contre la violence sexuelle et basée sur le genre (SGBV). Le [nouveau rapport](#), qui passe en revue 15 à 20 ans de travail, a été lancé le mardi soir du F2F. Lors de deux ateliers, HELVETAS a modéré le débat autour de quelques-uns des constats majeurs, en intégrant les informations fournies par un expert de l'association medica mondiale. La première session était axée sur la compréhension du **contexte** local et l'adaptation à celui-ci, l'importance d'une perspective à long terme, l'**approche psychosociale** et le **travail auprès des garçons et des hommes**. Des présentations ont été faites par les BUCOS du Bénin et du Cambodge, ainsi que par deux partenaires (HEKS/EPER pour la RD du Congo et IAMANEH pour les Balkans occidentaux). Quant à la seconde session, elle s'est concentrée sur le **rôle du gouvernement, de la société civile et des secteurs de la sécurité et de la**

justice dans la lutte contre la VSBG et a pris comme base de discussion les exposés d'IAMANEH et des BUCOS de Bolivie et de la RD du Congo. La DDC soutient à l'heure actuelle des programmes s'attaquant directement à la VSBG dans douze pays, pour une enveloppe totale de 10 millions de francs par année. Ces deux sessions ont permis d'examiner, d'une part, comment elle pourrait tirer un meilleur parti de ses connaissances et expériences dans ce domaine, d'autre part, comment relier plus systématiquement la lutte contre la VSBG et l'engagement dans des contextes fragiles, où la prévalence de cette forme de violence peut être particulièrement élevée.

→ [Atelier: Lutte contre la violence sexuelle et basée sur le genre dans des contextes de développement plus ou moins fragiles](#)

La VSBG dans des contextes humanitaires

La VSBG figurera parmi les quatre **nouvelles priorités thématiques** définies pour l'aide humanitaire de la DDC dans le message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020. Les participants de l'atelier ont tout d'abord pu se familiariser avec cette problématique grâce à une **introduction** dont le but était d'en donner une définition, d'en situer les causes, le cadre légal et les raisons pour laquelle sa visibilité est si limitée dans le contexte humanitaire et d'expliquer comment les professionnels s'en saisissent. Les experts de la [lutte contre la violence basée sur le genre présents](#) ont décrit leur travail en évoquant l'[Appel à l'action pour la protection contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence](#), une initiative internationale, dont la Suisse est partenaire, qui se propose de renforcer la prévention et l'action dès l'amorce d'une crise. L'atelier a également vu deux **expériences de terrain** relatées (en Jordanie et en Haïti), les orateurs ayant mis en évidence les défis rencontrés et les efforts consentis par la DDC au niveau de la politique et de la programmation. Notons encore que les participants ont relevé à quel point il importait de faire preuve de créativité pour combiner les instruments déployés par la DDC pour les volets du développement et de l'humanitaire et de suivre de près les équipes chargées de la VSBG.

→ [Atelier: VSBG dans des contextes humanitaires](#)

Genre, fragilité et politique

La participation politique des femmes et le genre dans la gouvernance locale et la décentralisation

Les deux ateliers ont mis l'accent sur l'intégration de la dimension de genre dans le PSG 1 (légitimité politique). Lors du premier, les participants ont réfléchi à l'**égalité des sexes dans la gouvernance locale et la décentralisation**. Les collaborateurs de différents BUCO ont tour à tour alimenté le débat : celui du Mozambique a ainsi détaillé comment les compétences en matière de taxation, de planification, de budget et d'administration des ressources avaient été confiées aux gouvernements locaux et comment la dimension du genre avait été intégrée dans ces programmes. Celui d'Ukraine a fait part de son expérience avec le programme DESPRO (décentralisation des services publics), les quotas et le renforcement des capacités qu'il prévoit. Celui du Cambodge a, lui, retracé comment la DDC avait soutenu la réforme démocratique et souligné que les contextes d'après-conflit réservaient des opportunités uniques pour promouvoir la participation des femmes dans les processus décisionnels, en ajoutant qu'il était indispensable de favoriser la légitimité des gouvernements à l'issue de conflits et la confiance en eux. Le deuxième atelier était, lui, consacré à la **représentation et la participation des femmes dans les structures de gouvernance locales**. La représentante du bureau béninois a décrit comment la participation féminine dans les municipalités avait été appuyée grâce à un travail de formation auprès des femmes, de sensibilisation auprès de la population dans son ensemble, grâce aussi à la mobilisation des partis politiques et à l'autonomisation économique des femmes. Le témoignage tunisien portait sur le programme de la DDC destiné à consolider le processus électoral et la façon dont il a permis de favoriser la participation des femmes, à travers des campagnes de sensibilisation, le soutien à des candidatures féminines et le renforcement des capacités. Enfin, le délégué du Bangladesh est revenu sur le programme Aparajita qui concourt à l'autonomisation politique des femmes. Pour cela, il forme les élues et leur apprend à gagner confiance en elles, en les encourageant entre autres à briguer les postes de cadre et à peser sur les processus décisionnels des instances exécutives locales. A noter enfin que les participants ont plaidé en faveur de mesures de discrimination positive – des quotas p. ex. – et de l'implication systématique des hommes dans tous les projets.

→ [Atelier: La participation politique des femmes et le genre dans la gouvernance locale et la décentralisation](#)

Égalité des sexes, fragilité et économie

Genre, fragilité et développement économique rural

Dans cet atelier, il était question de l'intégration du genre dans le PSG 4 (fondements économiques) et de sa pertinence pour l'ODD 5 sur l'égalité entre les sexes. Les collaborateurs des BUCO kirghize, géorgien, mongole et laotien ont présenté les résultats de l'**évaluation** à laquelle ils ont procédé à cet égard, donnant aux participants une idée précise de la contribution déterminante des femmes au développement rural et de la division du travail selon le genre. L'évaluation a toutefois également mis en lumière l'accès limité aux ressources productives et aux processus décisionnels qui était réservé aux femmes, les lacunes en termes de capacités et de données ventilées par sexe, ainsi que l'absence pure et simple des besoins différenciés des hommes et des femmes dans les stratégies et plans nationaux de développement. Les participants ont esquissé des pistes propices à l'**intégration du genre dans la planification stratégique** et, partant, susceptibles de **réduire la fragilité**. Citons notamment le renforcement des capacités, le gender mainstreaming, la budgétisation favorisant l'égalité des sexes, la collecte de données, la promotion d'une participation réelle des femmes, la reconnaissance de leur contribution, le travail avec différents partenaires et la lutte contre les stéréotypes de genre.

→ [Atelier: Genre, fragilité et développement économique rural](#)

Financement de l'égalité des sexes et soutien aux membres féminins de la société civile

Dans cet atelier, les participants ont imaginé comment la DDC pourrait envisager la collaboration avec les **organisations de la société civile défendant les femmes** (OSC), afin de servir leur autonomisation économique, tout en réfléchissant aux moyens de financer les activités déployées à cet effet. Une brève introduction a présenté, dans les grandes lignes, comment on pouvait mobiliser des ressources et **financer les efforts visant l'égalité hommes-femmes**. Il n'a pas été possible de faire un tour d'horizon de la panoplie d'instruments que propose la macroéconomie dans ce domaine, à commencer par un système d'imposition et une allocation nationale des ressources favorables à l'égalité des sexes. L'atelier se proposait en effet davantage de débattre des modalités d'une budgétisation qui s'inscrive dans cette logique au niveau local et communautaire grâce à des approches participatives et une gouvernance locale inclusive. Notons que la représentante du BUCO burkinabé a exposé les bonnes pratiques du « Fond commun Genre », qui voit des partenaires mutualiser leurs ressources pour financer des OSC pour les femmes qui soient représentatives. La collaboratrice du BUCO des Balkans occidentaux a, elle, fait part de son expérience en matière de programmation et de budgétisation intégrant la perspective de genre en Macédoine, sachant qu'il s'agit là d'un travail mené, avec ONU Femmes, tant au niveau municipal que central. Lors de la discussion, les participants ont mis la difficulté à **financer ces OSC** sur le compte du manque de formation et de volonté politique. Invités à formuler leurs principales recommandations, ils ont insisté sur l'importance du renforcement des capacités, du monitoring, de l'approche à long terme et de la coopération avec des OSC représentatives. Ces échanges, de même que la consultation de tous les BUCO réalisée en amont du F2F, suggèrent que le financement direct des OSC pour les femmes est une stratégie qui pourrait mériter d'être généralisée. Quant à la promotion de la **budgétisation favorisant l'égalité des sexes**, les participants ont fait valoir qu'il était essentiel d'œuvrer main dans la main avec les autorités, de miser sur la sensibilisation et de garder la responsabilité, la participation et le renforcement des capacités en ligne de mire.

→ [Atelier: Financement de l'égalité des sexes et soutien aux membres féminins de la société civile](#)

Les partenaires multilatéraux et les droits fondamentaux des femmes à l'échelle internationale

Travail sur l'égalité des sexes avec des partenaires multilatéraux et des banques de développement

Cet atelier était dédié au **travail d'ONU Femmes et de la Banque mondiale sur l'autonomisation économique des femmes**, notamment dans les contextes fragiles. Les participants ont d'abord été familiarisés avec les activités de ces institutions multilatérales, le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ainsi que les initiatives relevant du programme phare. Une des options pour soutenir les réseaux existants – et plus particulièrement les associations de femmes (cf. également l'atelier sur les OSC) est de puiser dans le **Fonds pour l'égalité des sexes d'ONU Femmes**, qui accorde des subventions aux OSC. La responsable du fonds a présenté

les activités de celui-ci en faveur de l'autonomisation des femmes dans les contextes de fragilité. Elle a fait part de son expérience en matière d'autonomisation économique des femmes, d'accès aux ressources, de participation, de prise de décision et de sécurité des femmes en Guinée et au Liban et attiré l'attention sur la charge que représente le travail non rémunéré.

La discussion a été l'occasion de constater que l'engagement de la DDC dans le système multilatéral suscitait un vif intérêt et qu'il était impératif de renforcer les **liens entre la coopération bilatérale et la coopération multilatérale**. Les participants ont donc réfléchi à la manière d'intensifier la collaboration avec les institutions multilatérales et d'amplifier les initiatives déployées sur le terrain et au niveau national. Ils ont également rendu compte de cette coopération sur le terrain et partagé leurs impressions : si la présence d'ONU Femmes est plutôt affirmée dans les différents pays partenaires, la visibilité de la Banque mondiale semble moins bonne en ce qui concerne les activités de terrain liées à l'égalité des sexes.

→ [Atelier: Travail sur l'égalité des sexes avec les partenaires multilatéraux et des banques de développement](#)

Travail avec les instruments internationaux de défense des droits des femmes

Au cours de cet atelier, des représentants du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies (HCDH) et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) ont familiarisé les participants avec les **principaux cadres et mécanismes juridiques internationaux relatifs à l'égalité hommes-femmes et aux droits des femmes**. Les participants ont également été initiés à cette convention et à son système d'établissement de rapports, de même qu'aux procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme (entre autres le Rapporteur spécial chargé de la question de la violence contre les femmes) et son mécanisme d'Examen périodique universel (EPU). Ils ont appris **comment utiliser ces outils juridiques internationaux dans leur travail quotidien**, notamment pour amorcer un dialogue politique ou proposer des projets, par exemple lorsqu'ils octroient un financement ou de petites subventions pour l'élaboration d'un rapport parallèle par la société civile à l'intention de l'une des procédures spéciales, ou qu'ils renforcent les capacités des structures gouvernementales et nationales ayant vocation à mettre en œuvre ces instruments internationaux. A noter que les orateurs de l'unité du HCDH qui s'occupe des questions de genre et ceux du Comité CEDEF ont illustré leurs propos par une série d'exemples concrets concernant les pays respectifs des participants, qui ont par ailleurs reçu une liste de références essentielles et été aiguillés vers les informations pertinentes sur les pays partenaires, de sorte à pouvoir les exploiter à des fins de plaidoyer et pour mettre les gouvernements devant leurs responsabilités.

→ [Atelier: Travail avec les instruments internationaux de défense des droits des femmes](#)

Mise en lien de la résolution 1325 avec les ODD 5 et 16 : examen critique des plans d'action nationaux 1325

Même si 2015 marquait le 15^e anniversaire de l'UN RES 1325, la **participation des femmes** dans les processus de consolidation de la paix et de protection des droits des femmes reste un **défi de taille**. Après une introduction thématique signée par le DCAF, les personnes participant à cet atelier se sont saisies des sujets qui occupent l'agenda « femmes, paix et sécurité », ont rendu compte de leur expérience avec les plans d'action nationaux dans leurs pays respectifs et les ont soumis au personnel du DFAE et aux partenaires en charge de la mise en œuvre du plan d'action national suisse. Trois **messages** se dégagent de cet atelier : la notion de sécurité humaine doit être élargie pour que la sécurité pour tous devienne une réalité (sécurité économique et protection sociale comprises), les divers instruments des droits de l'homme (dont la CEDEF) doivent pouvoir être utilisés avec plus de flexibilité et mieux reliés, enfin, la participation des femmes doit être réelle et significative, et ne pas se résumer à un alignement de chiffres. De plus, si l'on ambitionne de trouver la bonne combinaison d'instruments et de s'appuyer sur un réseau solide dans la société civile, il est primordial d'analyser finement le contexte, les expériences faites, les stratégies, les acteurs, le système de sécurité et les moyens d'y accéder.

→ [Atelier: Mise en lien de la resolution 1325 avec les ODD 5 et 16 : examen critique des plans d'actions nationaux 1325](#)

Implication des femmes dans les systèmes d'alerte et d'intervention précoces en cas de conflit

Si l'implication des femmes dans les systèmes d'alerte et d'intervention précoces en cas de conflit (Conflict Early Warning and Response Systems, CEWR) est essentielle pour prévenir efficacement les conflits, elle a été **en grande partie ignorée** – en dépit de l'UN RES 1325. Deux exemples ont été présentés durant cet atelier (l'un de Tanzanie, l'autre de la Corne de l'Afrique), permettant aux participants de prendre la mesure de ce concept, du potentiel qu'il recèle pour anticiper, prévenir et résoudre les conflits et des avantages qu'il représenterait pour une paix durable s'il intégrait une perspective de genre. Cet atelier a également vu deux partenaires – swisspeace et l'EPFZ – faire le point sur le programme international d'alerte précoce FAST et un CEWR ancré dans une communauté (EWER). Précisons que les participants se sont entendus pour **inclure le CEWR dans les champs d'action du réseau**.

→ [Atelier: Implication des femmes dans les systèmes d'alerte et d'intervention précoces en cas de conflit](#)

Outils et instruments

Analyse de genre et conflit

De même qu'une **analyse de conflit** est indispensable au travail dans les contextes fragiles, une **analyse de la problématique hommes-femmes** approfondie constitue la base de toute intervention tenant compte de l'égalité des sexes. En se fondant sur des expériences jordaniennes, afghanes et congolaises relatées, les participants ont réfléchi à la façon de **concilier ces deux types d'analyse et d'y intégrer les principaux outils et questionnements**. Ajoutons que la discussion a mis en évidence que l'analyse de genre s'imposait également dans les contextes fragiles. La division du travail, les rôles masculins et féminins, l'accès aux ressources et leur contrôle, la participation aux processus décisionnels : autant d'éléments de l'analyse de genre qui doivent aussi être examinés lorsqu'un conflit est passé au crible. De quelle manière les conflits affectent-ils les rôles masculins et féminins, la répartition des tâches ? Quelles différences y a-t-il entre la manière dont un homme et une femme vivent les conflits et l'après-conflit ? À quel point l'impact sur les hommes et sur les femmes varie-t-il et quels mécanismes déploient-ils pour s'adapter à la situation ? Comment les conflits et les guerres contribuent-ils à redéfinir les inégalités liées au genre ? Quelles sont les conséquences, sur les hommes et sur les femmes, de l'absence des hommes, du chômage et de l'accès restreint aux services de base ? Quels programmes s'emparent de cette problématique et dans quelle mesure intègrent-ils la dimension de genre ? Et qu'en est-il de l'accès à la justice et de l'impunité des violences ? Tous ces enjeux doivent devenir partie intégrante de l'analyse de conflit, et, partant, des principaux outils de gestion des programmes sensible aux conflits que la DDC propose.

→ [Atelier: Analyse de genre et conflit](#)

MEMBER OF THE GENDER TEAM: ERDENESAIKHAN NYAMJAV



Chères lectrices, chers lecteurs, chers collègues,

Je m'appelle Erdenesaikhan (Erdene) Nyamjav et je travaille comme chargé de programme national pour le bureau de coopération de la DDC en Mongolie. Les projets dont je m'occupe portent sur l'éducation, la lutte contre la violence basée sur le genre, l'environnement et l'exploitation minière artisanale. Depuis 2015, je suis aussi le point focal genre pour la Mongolie. Dans le cadre des projets mis sur pied en Mongolie, de grands efforts sont déployés pour toucher les femmes, les hommes et les enfants qui pourraient en bénéficier ; les activités menées et les résultats obtenus reflètent la transversalisation de la problématique d'égalité des sexes. Nous ne nous contentons pas d'intégrer l'égalité des sexes dans les étapes obligatoires du cycle de projet, nous en effectuons aussi la promotion par des moyens novateurs. En 2015, nous avons lancé un concours de photo-reportage sur la question du genre, dans le cadre d'un examen annuel de nos projets ; les participants ont apprécié ce concours parce qu'il mettait en valeur l'impact positif qu'ils ont sur la vie des bénéficiaires. Les histoires sélectionnées sont venues compléter les résultats quantitatifs publiés dans le rapport annuel de la DDC sur la Mongolie. Pour continuer à promouvoir l'égalité des sexes, j'attends avec impatience d'utiliser le *Community Space* sur notre plate-forme d'échange (shareweb). Désormais, les différents buco pourront partager leurs rapports d'analyse sur la question « genre » et autres informations, données et histoires, et apprendre ainsi les uns des autres.

CONTACT: Erdenesaikhan Nyamjav, Buco Mongolie, erdenesaikhan.nyamjav@eda.admin.ch

Il ne peut y avoir de paix et de développement, de justice et de respect des droits de l'homme sans égalité entre les sexes – et l'inverse est tout aussi vrai. Les ODD 5 et 16 de l'Agenda 2030 pour le développement durable fournissent un cadre solide, qui s'étend de la sphère opérationnelle à la sphère politique.

Nous avons appris que, pour résoudre les problèmes liés aux conflits et à la fragilité, il faut commencer par promouvoir le respect des droits de l'homme, au féminin comme au masculin. Il importe donc d'habiliter et de renforcer les systèmes et processus politiques légitimes qui garantissent une participation équitable des hommes et des femmes. Il faut aussi œuvrer à l'amélioration des moyens de subsistance, de la cohésion sociale et de la justice pour toutes les catégories de population. Enfin, il s'agit de prévenir et de combattre la violence sous toutes ses formes, y compris la violence basée sur le genre. Le F2F a été l'occasion de présenter un certain nombre de bonnes pratiques mises en place par la DDC. Par exemple, il s'avère que **les processus de décentralisation sont un excellent tremplin pour promouvoir l'égalité hommes-femmes**, car la renégociation des structures de pouvoir au niveau local offre des possibilités de «réorganiser» la participation politique pour faire une plus grande place aux femmes. L'expérience de la DDC souligne également l'importance du principe de l'état de droit quand il s'agit de travailler sur la fragilité, de réduire la violence et de renforcer l'égalité des sexes.

Les situations de conflit et de fragilité recouvrent des réalités complexes qui appellent une réponse globale, ce dont nous devons tenir compte dans nos choix de partenariats. Il faut collaborer avec la société civile, les associations féminines et les organisations de défense des droits de l'homme, mais aussi avec les acteurs du secteur privé, car ce sont là des partenaires et des alliés cruciaux. En parallèle, il est tout aussi essentiel de promouvoir le dialogue avec les gouvernements, à l'échelle locale et nationale, comme le fait la DDC dans le cadre d'une nouvelle forme de collaboration avec les Parlements pour instaurer une démocratie représentative et l'ancrer dans la durée. Plusieurs exemples nous ont également montré qu'il était judicieux de miser sur un système multilatéral pour mobiliser les ressources nécessaires et amplifier l'impact de l'action menée. La gestion des partenariats et du dialogue est donc un facteur clé de progrès sur la voie de l'égalité hommes-femmes et de la réduction de la fragilité et des conflits.

Nous avons pris conscience de la nécessité d'intégrer systématiquement une analyse de genre dans nos études globales des conflits et des contextes. Bien souvent, les inégalités existantes, entre les sexes notamment, exacerbent les conflits. Les restrictions de la mobilité liées à l'insécurité, les normes sociales érigeant des obstacles à l'accès aux services et à la participation politique ainsi que l'augmentation de différentes formes de violence basées sur le genre sont autant de problématiques qui doivent être abordées dans toute analyse. Cela étant, les discussions ont également mis en évidence les possibilités que recèle la dynamique d'évolution des rôles sexospécifiques souvent observée dans les contextes fragiles. Nous devons donc savoir les saisir et soutenir les changements positifs pour qu'ils se muent en transformations durables.

Ce F2F conjoint, qui a momentanément créé une communauté de pratique de quelque 120 participants, a été d'une grande utilité pour les deux réseaux. Il a montré l'intérêt d'une synergie entre travail opérationnel et action politique, cette dernière devant impérativement prendre appui sur les constats factuels dressés sur le terrain. Avec une majorité de participants provenant des bureaux de la DDC dans les pays, en particulier des « National Programme Officers », le F2F a aussi eu le mérite de regrouper les thématiques ainsi que les personnes qui travaillent sur ces thématiques.

Nos acquis communs sont étayés par les résultats d'un examen réalisé avec l'appui de la DDC et portant sur le soutien apporté par les donateurs en matière d'égalité hommes-femmes dans les

¹⁰ Cette section récapitule les messages clés du point focal genre et du CHRnet figurant dans la [documentation Pageflow du F2F](#).

contextes fragiles¹¹. Son but: mesurer le degré d'efficacité des programmes conduits dans ce domaine, mettre en évidence les priorités fixées et vérifier si les principaux facteurs responsables des situations de conflit et de fragilité sont également pris en considération. Les pays choisis pour les études de cas ont été l'Éthiopie, la République démocratique du Congo et le Bangladesh, où un certain nombre de programmes de la DDC ont été passés en revue. Les premières conclusions révèlent que ces projets sont bel et bien conçus pour bénéficier à des femmes touchées par des conflits et qu'ils tiennent compte des diverses répercussions que ces derniers peuvent avoir sur la population féminine, mais qu'ils omettent souvent de s'attaquer à ces répercussions avec toute la cohérence requise et de promouvoir l'instauration d'un changement positif et durable. Une fois publié, le rapport final permettra à la DDC et à tous les pays donateurs d'en tirer des enseignements pour développer des outils de conception de programmes intégrant la perspective de genre dans les contextes fragiles.

PUBLICATIONS, RESSOURCES ET RÉFÉRENCES



Ressources de la DDC sur l'égalité hommes-femmes, la justice, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État

DDC (2016): [„Violence against an individual is violence against society, the family as a whole“ SDCs experience in addressing Sexual and Gender-based Violence](#). («La violence contre un individu est une violence contre la société, et contre la famille en général » Expérience acquise par la DDC en matière de lutte contre la violence sexuelle et basée sur le genre) (en anglais)

DDC (2015): [Stratégie de la DDC en matière de consolidation de la paix et de renforcement de l'État pour son engagement dans les situations de conflit et de fragilité](#)

DDC (2015): [Égalité hommes-femmes à la DDC: lignes stratégiques et priorités thématiques 2015-2018](#)

Plateforme DDC: [Conflict-Sensitive Programme Management CSPM](#) (Gestion des programmes sensible aux conflits – GPSC) (En anglais)

Documents de préparation au F2F: [note de synthèse](#), [programme du F2F](#), [document de réflexion](#), [synthèse de la discussion en ligne](#), [compilation des résultats de la discussion en ligne](#) (En anglais)

DDC (2006): [Genre, transformation des conflits et approche psychosociale](#)

DDC (2016): [Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020. L'essentiel en bref](#)



Politiques et cadre légal en matière d'égalité des sexes, de consolidation de la paix et de renforcement de l'État

Nations Unies (2015): [Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#)

Nations Unies (2013): [Recommandation générale n° 30 sur les femmes dans la prévention des conflits, les conflits et les situations d'après conflit](#), [Guidebook on CEDAW general recommendation No. 30 and the UNSCR on women, peace and security](#) (Guide concernant la recommandation générale n° 30 de la CEDEF et la résolution du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité) (En anglais)

DFAE (2013): [Les femmes, la paix et la sécurité. Plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 \(200\) du Conseil de sécurité de l'ONU](#)

New Deal: [New Deal pour l'engagement dans les États fragiles](#)

PSG: [Objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État](#) (En anglais)

Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies: [Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité](#)

¹¹ Cet examen a été réalisé conjointement par les deux réseaux du CAD sur l'égalité hommes-femmes (*Gendernet*) et sur les situations de conflit et de fragilité (*INCAF*).



Autres ressources et publications sur le sujet

ONU Femmes (2016): [Making women count – not just counting women](#) (Les femmes doivent compter, pas seulement dans les statistiques) (En anglais)

ONU Femmes (2015): [Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies](#)

CAD de l'OCDE (2013): [Genre et renforcement de l'État dans les pays en situation de conflit ou de fragilité, version abrégée](#)

KOFF (2012): [Gender dimensions of conflict and peacebuilding](#) (Dimensions de genre dans les conflits et la consolidation de la paix) (En anglais)

ONU Femmes: [Global database on violence against women \(Base de données mondiale sur la violence à l'égard des femmes, en anglais\)](#), [Centre virtuel de connaissances pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles](#), [New database on women and peace agreements](#) (Nouvelle base de données sur les femmes et les accords de paix, en anglais)

Global development professionals network (2016): [A girl's view on the 17 SDG's – in pictures](#) (Le regard d'une fille sur les 17 ODD, en images) (Site web en anglais)

Groupe de travail 1325 des ONG suisses: [Women Peace Security – reloaded. Civil Society Alternative Report on the National Action Plan 1325 as seen from the Gender Perspective. Impulses and Inputs for Actors in Politics, Administration and Civil Society.](#)